



Fédération Française
de Spéléologie

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU Des 4 et 5 juillet 2015

Présents :

Laurence TANGUILLE, Jean-Pierre HOLVOET, Dominique LASSERRE, Jean-Pierre SIMION, José PREVOT, Clément BAUDY, Eric ALEXIS

ORDRE DU JOUR

- 1 - sollicitations sur projet caritatifs :
- 2a - Organisation fonctionnelle du siège au 01/01/2016. Emploi CNDS (Mécénat d'entreprise, etc...)
- 2b - Bilan d'Etape du travail d'Agnès DARNOUX
- 3 - Service civique
- 4 - SCPT film 20 ans après
- 5 - Colloque valeur éducative
- 6 - Principe « silence vaut acceptation »
- 7 - Réforme territoriale de l'état
- 8 - Plan citoyen du sport
- 9 - Candidature FFS congrès UIS 2021
- 10 - Convention Pallu
- 11 - Numérisation des rapports CREI
- 12 - Tarifs assurance 2016
- 13 - Karstologia et Persée
- 14 - Carte licence interface
- 15 - Réquisition
- 16 - Cahier des Charges des congrès
- 17 - Spelunca gratuit pour les vendeurs de matériel
- 18 - Partageons nos elles
- 19 - Collège II « membres agréés »
- 20 - Le stockage des données (informatique) de la fédération
- 21 - Commission statistique et financière
- 22 - Calendrier des réunions statutaires.
- 23 - Convention CSR /FFS
- 24 - Affaire SCLQ (club du Lot)
- 25 - Congrès 2016
- 26 - Demande aide financière exceptionnelle (publication du rapport d'expédition Ultima Patagonia 2014)
- 27 - Rencontre avec Expé

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



1 - sollicitations sur projet caritatif

La FFS est de plus en plus souvent sollicitée pour relayer des appels à don pour des projets caritatifs. Le bureau se pose la question des relais de diffusion et de la pertinence de positionner la FFS sur ces sujets. Il apparaît, à priori, difficile de répondre à ces sollicitations de façon officielle, mais les réseaux sociaux pourraient être utilisés pour faire le relais. Le Conseil d'administration sera sollicité sur la question de la communication vers les adhérents sur des sujets qui correspondent à des sollicitations d'initiatives caritatives ou commerciales.

2a - Organisation fonctionnelle du siège au 01/01/2016 - Emploi CNDS (Mécénat d'entreprise, etc...).

Afin d'anticiper le départ à la retraite, prévu au 31 décembre, de la secrétaire chargé principalement des adhésions, un point sur l'organisation du siège a été fait par le Directeur Administratif. Dans un contexte de contrainte budgétaire, ce travail doit permettre de confirmer s'il est possible de couvrir les besoins du siège sans remplacer le départ à la retraite mais en faisant passer la secrétaire chargé des stages à temps plein. Les bénéficiaires en temps de travail qu'est censé faire gagner Avens permettent de valider cette hypothèse.

Une première analyse fonctionnelle et mathématique laisse apparaître qu'il est possible de ne pas remplacer le départ à la retraite. Néanmoins ceci devra être confirmé par une analyse qualitative des fiches de postes. Ce travail est dépendant de l'informaticien et du travail qu'il est en train de faire pour planifier la suite du développement d'Avens. En effet si le module de gestion des stages n'est pas prêt pour la saison 2016, le gain de temps ne sera pas aussi important que prévu. De plus les retards de développement de Web et +, font que les clubs découvriront plusieurs fonctionnalités du logiciel d'adhésion lors de la prochaine campagne. L'assistance téléphonique restera importante. Le directeur administratif s'engage à finaliser ce travail pour le CA de septembre.

Le Président de la commission documentation, a fait quelques recherches de son côté. Il propose d'étudier la candidature spontanée d'un sénior d'Orange dans le cadre d'un mécénat d'entreprise. Si l'idée est intéressante, les motivations et les compétences du candidat ne correspondent pas aux exigences du CNDS. L'information sera transmise au président de la commission documentation. Le directeur administratif se chargera de prendre contact avec lui pour organiser un rendez-vous avec Orange, afin de mieux connaître ce dispositif et son intérêt pour les besoins de la Fédération.

2b - Bilan d'étape du travail d'Agnès DARNOUX

Agnès DARNOUX projette un retard d'un mois par rapport à son plan de travail initial. Il reste environ 7 500 publications à référencer (27 500 sont déjà saisies !). Le montant de la prestation ne sera pas revu.

3 - Service civique

Le gouvernement a changé les règles du service civique. La FFS a transmis l'information sur la base de l'exemple du CDS 24, début 2015. Claire LAGACHE continue son travail. Il faut prévoir de relancer l'information à la rentrée.

4 – SCPT, film 20 ans après

Fin du cycle de quatre ans de travail sur Spéléo Canyon Pour Tous. Le groupe technique a produit un film. Il reste à définir l'utilisation de ce document tant en interne FFS qu'en externe.

A voir avec la commission communication, pour définir les éléments de communication sur le film et sur le sujet SCPT, au sein de la FFS. Il faudra en informer le Conseil d'administration et demander un plan de communication au pôle communication en transversalité avec le pôle développement.



5 - Colloque valeur éducative

En septembre, le Ministère des sports et le pôle ressources organisent un colloque sur les valeurs éducatives des sports de nature à destination des fonctionnaires de trois Ministères (Education nationale, agriculture et sports). Les CTN de la FFS interviendront dans les tables rondes. Le bureau valide la demande de mise à disposition du stand FFS, de 10 numéros des 3 derniers spelunca. PETZL fournira un mannequin équipé.

6 - Principe « silence vaut acceptation »

Le Secrétaire Général fait réponse au Ministère sur le fait que cette mesure ne pose pas de problème de fonctionnement pour la FFS.

7 - Réforme territoriale de l'état

Différentes réunions de cadrage ont eu lieu avec le Ministère et le CNOSF. Afin d'accompagner les CSR dans leur réflexion de fusion, il est proposé d'élaborer une note de cadrage qui sera diffusée à l'automne.

8 – Plan citoyen du sport

Les Fédérations doivent déposer « un plan citoyen du sports » dans le cadre de l'instruction de la convention d'objectif pour le 15 octobre 2015.

A partir des éléments fournis par le Ministère, Eric Alexis prépare une trame à diffuser au Conseil d'administration, pour discussion lors du Conseil d'administration de septembre.

9 - Candidature FFS congrès UIS 2021

Laurence TANGUILLE, le Président du CSR C, Yves CONTET et le Président du CDS 69, Frédéric DELEGUE ont présenté notre dossier de candidature lors de la réunion de bureau de l'UIS, le 19 juin 2015 à Postovnja.

Les éléments présentés seront déposés sur le dossier partage.

Le dossier doit maintenant être complété avec les éléments financiers précis. La FFS proposera à l'UIS d'organiser une réunion du bureau de l'UIS à Lyon en 2016 (ces frais sont pris en charge par Only Lyon). Le travail et les contacts se poursuivent avec Only Lyon.

10 - Convention Pallu

Dominique LASSERRE retransmet une proposition à Patrick PALLU (à partir de ses commentaires).

Laurence TANGUILLE fait un point sur le projet du Centre d'Interprétation : la mairie de Vallon Pont d'Arc a écrit à la FFS pour faire savoir qu'elle s'orientait vers une attribution de subvention plutôt que la mise à disposition des locaux, ce qui ne correspond pas au souhait exprimé par les représentants FFS, lors de la réunion avec les élus de Vallon Pont d'Arc, en présence des représentants du Conseil Général de l'Ardèche et du SMERG. Des contacts sont en cours avec le SMERG, pour le rapprochement du projet FFS avec le projet IFREMIS dans l'ancien collège.

11 - Numérisation des rapports CREI

Le bureau attend la note de synthèse de la CREI. Celle-ci sera transmise au délégué juridique pour analyse afin de prendre une ligne directrice.

12 - Tarifs assurance 2016

Les trésoriers produiront, pour la réunion de bureau de fin août, un état précis des recettes actuelles générées par la vente des produits assurances IA, RC et licence initiation, afin de valider, au plus tard



au Conseil d'Administration de septembre, une proposition tarifaire intégrant les tarifs proposés par l'assureur plus les frais de siège et les honoraires de courtage.

Attention, ces éléments doivent être dans AVEN pour le 1er octobre 2015. Le Directeur Administratif voit avec Laurent MANGEL comment préparer l'intégration de ces nouvelles rubriques dans AVEN.

13 - Karstologia et Persée

Conformément à la décision prise le mois dernier à Saint-Vallier-de-Thiery, le rédacteur en chef de Karstologia a fait partir le dossier en vue de la rétro-numérisation/rétro-mise en ligne de Karstologia auprès de Persée. Ce dossier devrait être examiné lors du Conseil d'Administration de septembre.

Il est proposé d'associer Christophe GAUCHON à la réflexion sur la numérisation des rapports d'expédition afin d'examiner la possibilité d'utiliser le même dispositif que pour Karstologia.

14 – Carte licence interface

La société Interface qui a produit les licences a fourni les nouvelles planches. Elles seront transmises aux clubs qui les demanderont.

15 - Réquisition

Dominique LASSERRE fait réponse à la demande de renseignements adressée sous forme de réquisition par la Gendarmerie Nationale de Fort de France.

16 – Cahier des Charges des congrès

Des exposants ont fait part de leur mécontentement sur les conditions de leur accueil au Congrès de Saint Vallier de Thiery. Cette situation a été la conséquence du revirement du principal du collège qui a refusé au dernier moment d'accueillir les stands commerciaux professionnels. Il sera rappelé dans le cahier des charges d'organisation des Congrès, de prendre des dispositions pour éviter ce genre de situation.

17 - Spelunca gratuit pour les vendeurs de matériel

Laurence TANGUILLE fait réponse à la demande d'exposants de recevoir gratuitement Spelunca.

18 – « Partageons nos elles »

Jean Pierre HOLVOET a participé au séminaire de mise en commun des plans de féminisation «Partageons nos Elles ». A l'issue de cette réunion, il est demandé aux fédérations de poursuivre la mise en œuvre de leurs plans. Il faut maintenant décliner ces plans au niveau local : la Présidente fera partir les demandes vers les CDS et CSR.

19 – Collège II « membres agréés »

Suite à la décision de l'Assemblée Générale, il convient maintenant d'engager la mise en œuvre de la création du collège II. Une réunion est programmée mi-septembre avec le SNPSC et le pôle enseignement pour évoquer le tarif de la licence, les produits labélisés, l'assurance, la construction des produits, le certificat médical.

Il faut aussi poursuivre les recherches d'information auprès de la FFESSM et de la FFVL.

Attention : il convient d'anticiper cette évolution pour structurer et intégrer les licences « pro » dans AVEN.



20 - Le stockage des données (informatique) de la Fédération

Le serveur NAS de la FFS est maintenant ancien et demande à être changé, pour sécuriser la sauvegarde de nos données.

Il est proposé de mettre en place un « cloud » plutôt que de changer physiquement un serveur qui demande un certain coût de maintenance. L'offre "cloud" à un coût = 50€/an pour 10 To : <https://hubic.com/fr/offres>

Il est décidé de retenir la solution HUBIC. Elle sera mise en œuvre en début d'année.

21 – Commission statistique et financière

Faire rappel à la commission qu'elle doit fournir son règlement intérieur afin de le soumettre au vote du Conseil d'Administration.

22 – Calendrier des réunions statutaires

Le bureau considère qu'il n'est pas pertinent d'organiser les réunions grandes régions en 2016, compte tenu du renouvellement des mandats en 2016, un point sera fait avec les Présidents de région.

DATES des réunions statutaires :

30 octobre 2015	: Appel à candidatures pour élections au Conseil d'Administration ; à rédiger au plus tard le 30 octobre 2015, pour publication dans la revue Spelunca de décembre
16 janvier 2016	: Bureau fédéral
24 février 2016	: Réunion téléphonique du bureau fédéral
4 mars 2016	: Clôture des appels à candidatures
5 mars 2016	: Conseil d'Administration de mars
4 avril 2016	: Envoi du descendeur (Date limite d'envoi de la convocation à l'AG = 15 avril 2016)
23 avril 2016	: Bureau fédéral
24 avril 2016	: Date limite de dépôt des motions à soumettre à l'AG
13 mai 2016	: Date limite de dépôt des questions diverses à soumettre à l'AG
14 mai 2016	: Conseil d'Administration pré-Assemblée Générale
15 mai 2016	: Assemblée Générale 2016
16 mai 2016	: Conseil d'Administration post-AG
2 juillet 2016	: Bureau fédéral
11 septembre 2016	: Conseil d'Administration de septembre

Les dates des réunions du bureau et du Conseil d'Administration suivantes seront fixées par le nouveau bureau.

23 – Convention CSR /FFS

Suite au vote en Assemblée Générale, il convient de mettre au point la convention avec la région Midi Pyrénées. A cette occasion, il faudra circulariser les CSR, sur l'opportunité de signer ce type de convention.

Elles seront obligatoirement caduques dès la fusion des CSR dans le cadre de la réforme territoriale.

24 - Affaire SCLQ (club du Lot)

Fabrice ROZIER a représenté la FFS lors d'une réunion de médiation, organisée le 30 juin par la DDSCP, concernant la possible dissolution du SCLQ. Une Assemblée Générale extraordinaire sera convoquée en septembre. Selon la décision qui sera prise, il conviendra alors de se rapprocher du CDS 46.

Par ailleurs, la Présidente saisira l'instructeur de la FFS afin d'engager la procédure liée à ce dossier.

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).



25 - Congrès 2016

Aucune région, aucun département ne se sont proposés pour organiser le Congrès 2016. Il faut relancer le CDS du Tarn et poser une option sur le centre international de séjour de Lyon.

26 - Demande aide financière exceptionnelle (publication du rapport d'expédition Ultima Patagonia 2014)

Bernard TOURTE, Président de centre terre, sollicite une aide financière de la part de la FFS pour le financement du rapport d'expédition de l'expédition Ultima Patagonia 2014.

Le bureau rappelle que l'expédition avait eu le label Expédition Nationale sans attribution de subvention et qu'un cadre technique a accompagné pendant une année l'expédition sur le volet scolaire. Comme il n'est pas inscrit au budget 2015 de ligne budgétaire pour financer cette demande, il est proposé d'orienter cette demande vers la CREI et vers le FAAL.

27 - Rencontre avec Expé

Le 2 juillet 2015, rencontre entre la Présidente, le Président de la CoCom et le nouveau Président d'Expé : les termes d'une nouvelle collaboration ont été évoqués sur la base d'un partenariat comprenant plusieurs volets. Le nouveau président transmettra une proposition de partenariat.

